

Département de la Manche
Arrondissement de Saint-Lô
Canton de Condé-sur-Vire

Commune de SAINT-JEAN-D'ELLE

PROCES-VERBAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2 du 29 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-neuf janvier à douze heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle annexe de la commune déléguée de Saint-Jean-des-Baisants sous la présidence de Marie-Pierre FAUVEL, Maire de la commune de Saint-Jean-d'Elle

Présents : Marie-Pierre FAUVEL, Maurice LEPLATOIS, Muriel TILLARD, Jérôme LEBAS, Bertrand LALOY, Josette BRUNET, Elise DEBROISE GAUTIER, Karina DRIEU, Michel HERVIEU, Bernard HOUSSIN, Isabelle MOUCHEL

Absents excusés : Hélène ALIX (donne pouvoir à Jérôme LEBAS), Marie-Hélène DESCHAMPS, Rachel LEBEHOT (donne pouvoir à Bernard HOUSSIN, Céline LECOUSTAY (donne pouvoir à Elise DEBROISE-GAUTIER), Magali NORMAND

Absents non excusés : Stéphane COTIGNY, Rachel DE FLORES, François EVRARD, Venceslas LECONTE, Carole MARGUERITE, Marie-Claude MARIE, Dominique PICQUENARD,

Ordre du jour :

Désignation du secrétaire de séance

1 – Nouveau plan de financement structure sportive

Karina DRIEU est désignée secrétaire de séance.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Madame le Maire fait part d'un rendez-vous qui vient d'avoir lieu avec M. RAULT et M. GRANDIN du SDEM50 concernant la possibilité d'équiper la toiture du Dojo de panneaux photovoltaïques. Maurice LEPLATOIS complète la présentation du projet.

Le conseil municipal émet un avis de principe favorable à la délégation à la SEM West Energies de l'installation des panneaux solaires sur le Dojo. Il est par ailleurs favorable à étudier la possibilité de faire de même sur l'Atelier.

Le sujet des Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR) est également abordé. La Région s'oppose à la pose de panneaux solaires sur des terrains agricoles. Par contre cela apparaît possible sur des friches. Karine DRIEU pense que cette démarche n'aboutira pas. Maurice LEPLATOIS propose la réalisation d'un flyer en direction des habitants pour la concertation.

Nouveau plan de financement structure sportive

Madame le Maire rappelle au conseil municipal le projet d'équipement sportif de proximité.

Il est proposé :

- Soit de réaliser dans un premier temps la salle multi-activités et dojo, et de modifier le plan de financement en conséquence.
Cette solution se justifierait en raison d'incertitudes quant aux prix du marché qui pourraient se relever supérieur à l'estimatif et quant aux cofinancements prévus,

Le plan de financement prévisionnel pour la salle multi-activités / Dojo serait le suivant :

DEPENSES H.T		RECETTES H.T	
Etudes préalables, AMO, SPS...	10 000 €	ETAT (DSIL ou DETR / fonds verts)	263 065 €
Maîtrise d'œuvre	44 063 €	Région	82 207 €
Travaux	603 600 €	Département	98 475 €
		Saint-Lô Agglo	32 783 €
		Agence nationale du Sport	50 000 €
		Autofinancement	131 133€
TOTAL	657 663 €	TOTAL	657 663 €

- Soit de poursuivre le projet avec salle multi-activité / Dojo et Halle sportive tel qu'il a été présenté lors du dernier conseil, avec le plan de financement réactualisé suivant :

DEPENSES H.T		RECETTES H.T	
Etudes préalables, AMO, SPS...	10 000 €	ETAT (DSIL ou DTR / fonds verts)	531 315€
Maîtrise d'œuvre	89 688 €	Région	150 000 €
Travaux	1 228 600 €	Département	298 533 €
		Saint-Lô Agglo	32 783 €
		Agence nationale du Sport	50 000 €
		Autofinancement	265 657 €
TOTAL	1 328 288€	TOTAL	1 328 288 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve la poursuite du projet tel qu'il était défini au départ (construction dojo et préau sportif dans le même temps)
- Approuve le plan de financement prévisionnel correspondant

Madame le Maire lève à séance à 13 h 05

Le Maire ou son représentant	Signature	Le Secrétaire	Signature
Marie-Pierre FAUVEL		Karina DRIEU	

